

Trois femmes décorées par l'ambassade d'Israël à Berne Elles ont sauvé onze enfants juifs

Dans la nuit du 3 au 4 octobre 1942, Raphaël Gvir réussissait à entrer en Suisse, au sud-ouest de Genève. Devenu ambassadeur d'Israël en Suisse, il remettait jeudi dernier à Berne la « Médaille des justes parmi les nations » aux trois femmes qui avaient permis ce sauvetage et celui d'autres enfants juifs: M^{me} Anne-Marie Im Hof-Piguet, de Köniz-Berne, Sœur Madeleine Cordier, des Hospitalières de Beaune, et M^{me} Victoria Ritz-Cordier, de la Chapelle-des-Bois.

Juin 1942, Anne-Marie Piguet (devenue M^{me} Im Hof-Piguet) a 26 ans, elle est licenciée ès lettres et vient d'être acceptée par la Croix-Rouge suisse. Elle part vers le château de Montluel, à 22 km de Lyon, en zone dite libre de la France. La Croix-Rouge suisse y avait installé, en avril 1942, une colonie d'une soixantaine d'enfants de Républicains espagnols et de juifs.

6 mai 1943, nouvelle affectation, au château de la Hille, dans l'Ariège, où se sont déroulés de tragiques événements. Le 27 août 1942, les jeunes juives et juifs au-dessus de 16 ans, plus le personnel juif, une quarantaine de personnes en tout, y sont brutalement cueillis au petit matin par de nombreux gendarmes français et transférés vers le camp du Vernet, un relais de l'extermination planifiée des juifs par l'Allemagne nazie. Leur directrice Rösl Naf les a rejoints, c'est une infirmière glaronaise courageuse et obstinée.

Non moins pugnace, Maurice Dubois, directeur, en France, de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, s'est précipité à Vichy, auprès du secrétaire général du Ministère de l'intérieur, le seul à pouvoir revenir sur les ordres d'arrestation donnés. Protestations véhémentes, le Suisse sait toucher des points sensibles et le miracle s'est accompli: les enfants de moins de 18 ans ne seront pas déportés. D'autres jeunes juifs du même âge, en tout septante-cinq, bénéficient aussi de cette concession. Poursuivant sur sa lancée, Maurice Dubois obtient encore de son interlocuteur la promesse d'autorisation ad hoc de sortir de France pour les jeunes juifs sous la protection de la Croix-Rouge suisse.

Pendant que son mari luttait à Vichy, Ellen Dubois s'est rendue en toute hâte à Berne. Elle fait informer le colonel Remund, chef de la Croix-Rouge suisse, des événements de la Hille et des identiques coups de filet qui se sont abattus sur des homes semblables au

Chambon, en Haute-Loire, et à Saint-Cergues, en Haute-Savoie. Elle communique également les différentes concessions obtenues à Vichy et, surtout, elle insiste avec force pour que tous les enfants israélites hébergés dans nos homes, en France, puissent immigrer en Suisse. Le colonel Remund prévisait favorablement ces requêtes pour le Conseil fédéral.

La culpabilité du Conseil fédéral

Tergiversations, prudence de temps de guerre, respect excessif d'un formalisme juridique, le Conseil fédéral se réfugie dans un attentisme coupable. Le 11 novembre 1942, toute la France est envahie par les troupes de l'Axe et les belles promesses formulées à Vichy sont devenues du vent.

Désormais, à la Hille, Rösl Naf et ses assistantes savent que l'emblème de la Croix-Rouge n'est plus à même de sauvegarder les jeunes juifs dont elles ont la charge. Il convient donc d'établir leur protection clandestine en aménageant des caches, en prévoyant leur dispersion chez des paysans bienveillants et, surtout, en organisant leur transfert vers le refuge helvétique. Des tentatives de fuites vers l'Angleterre, en passant par l'Espagne franquiste, se sont révélées trop dangereuses et ardues pour les enfants.

Le 21 décembre 1942, un groupe de fugitifs part de la Hille pour Saint-Cergues en Haute-Savoie où la Croix-Rouge suisse dispose d'un home à proximité de la frontière genevoise. Avec l'aide d'une monitrice, onze fuyards réussissent leur passage en Suisse; par malheur, cinq autres sont arrêtés. La direction de la Croix-Rouge suisse à Berne est alertée. Malgré une lettre du ministre de la Suisse à Vichy W. Stucky qui plaide en leur faveur, Rösl Naf, directrice, Germaine Hommel, directrice du home de Saint-Cergues et Renée Farny, monitrice, sont sanctionnées par le colonel Remund: en accord avec le comité de la Croix-Rouge suisse, elles seront remplacées dans leur fonction. Par crainte de représailles, le colonel Remund avertit la Croix-Rouge allemande à Berlin de ce qui s'est passé et démarque la Croix-Rouge suisse de ces agissements. Le passage par Saint-Cergues est «brûlé».

En zone interdite

Anne-Marie Piguet décide alors d'établir une filière entre le château de la Hille et sa vallée de Joux natale. La

CARTE D'IDENTITÉ	
Nom	CORDIER
Prénoms	Victoria Marie-Louise
Nationalité	Française
Profession	Comptable
Né le	27. Avril 19...
à	CHAPELLE-des-BOIS
Département	Doubs
Domicile	13 bis Rue du Margot CHAMPAIGNOLE Jura
SIGNALEMENT	
Taille	1 m, 69
Cheveux	Châtains
Barbe	--
Front	Moyen
Yeux	Bleus
Naz	Moyen
Visage	Ovale
Telnt	Color
Sig p ^{re}	11111
Signature du Titulaire	Empreintes Digitales
<p>POUR L'ÉVALUATION</p> <p>le 11/12/1942</p> <p>J. F. P.</p>	

La fausse carte d'identité de Victoria Cordier, décorée jeudi dernier à Berne.

forêt du Risoux, la plus grande de Suisse, où se faufile incertaine la frontière franco-suisse, est un peu propriété familiale, le grand-père et le père d'Anne-Marie en sont inspecteurs forestiers. La réussite du parcours dangereux de cette filière, dans la région frontalière française et sa zone interdite, repose sur l'intelligence et le dévouement de Victoria et Madeleine Cordier, deux sœurs qui logent à Champagnole, mais leur mère habite encore la maison familiale, en zone interdite, non loin du Ciy de l'Echelle, une profonde entaille dans une falaise du Jura. Toujours, l'une des sœurs ou les deux ensemble, accompagneront jusqu'en territoire suisse leurs protégés. Ce fut sur conseil d'amis du Sentier qu'Anne-Marie prit

contact avec ces jeunes femmes généreuses et sympathiques. Le contact réciproque fut rapide et chaleureux. Toutes trois vivent intensément foi chrétienne, bien que relevant confessions différentes; ainsi, content-elles un magnifique exercice d'écuménisme vécu.

De nombreux enfants juifs furent sauvés en empruntant cette filière: la Providence aidant, ne connut pas «pépins». La «Médaille des justes parmi les nations» porte cette inscription: «Quiconque sauve une vie sauve un univers tout entier».

J.-F. Pie

La filière d'Anne-Marie Im Piguet, Editions de la Thièle.